

	CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2026	
	DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2026-09	
	Nature de l'acte : 5.2 - Fonctionnement des assemblées	Conseillers municipaux En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11

Le 31/03/2026 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 24/03/2026, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : COURTOIS Pascal, MATHIEU-ZAKI Maryline, CAPELLI Jean-Claude, LAHO Andréa, PANSARD Aline, CAMPION Yves, FISCHER Julie, MATHIEU Christophe, BILLET Mathias, PONCET Océane formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de onze membres.

Procuration : MORICEAU Daniel (procuration à MATHIEU Christophe)

Absent : MORICEAU Daniel

Secrétaire de séance : CAPELLI Jean-Claude

02 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)
Commission d'appel d'offre

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à titre permanent.

En application de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal décide à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants auprès de la commission d'appel d'offres.

La liste déposée est la suivante :

Monsieur CAPELLI Jean-Claude, Madame PANSARD Aline, Monsieur MATHIEU Christophe, membres titulaires,

Madame MATHIEU-ZAKI Maryline, Monsieur CAMPION Yves, Madame LAHO Andréa, membres suppléants.

Il est ensuite procédé au vote :

- Nombre de votants : 11
- Suffrages exprimés : 11

Ainsi répartis :

La liste obtient 11 voix.

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 1,83

A la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de restes, la liste obtient 6 sièges.


Sont élus à la commission d'appel d'offres :

Monsieur CAPELLI Jean-Claude, Madame PANSARD Aline, Monsieur MATHIEU Christophe,
membres titulaires,

Madame MATHIEU-ZAKI Maryline, Monsieur CAMPION Yves, Madame LAHO Andréa,
membres suppléants.

Les signatures suivent au registre

Le Maire,

<p><u>Nomenclature télétransmission :</u></p> <p>5.2 - Fonctionnement des assemblées</p> <p><u>Mesures de publicité :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Télétransmis le 01/04/2026</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Affichée le 01/04/2026</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Certifiée exécutoire le 01/04/2026</p> <p style="text-align: center;">Le Maire</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Pascal COURTOIS</p>



Pascal COURTOIS

Acte à classer

DEL2026-09

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-04-01T11-26-03.00 (MI268745578)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20260331-DEL2026-09-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION DES OFFRES
(CAO)

Date de décision : 31/03/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 2026-09-Election des membres de la CAO.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 01/04/26 à 11:26

Par COURTOIS Pascal

Transmis

Date 01/04/26 à 11:26

Par COURTOIS Pascal

Accusé de réception

Date 01/04/26 à 11:31

